

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SON SYSTÈME DE SURVEILLANCE TERRESTRE

## Lancement avec succès du satellite algérien Alsat-3B

P3



### ÉDUCATION NATIONALE

## L'opération de formation préalable à l'intégration suspendue

P3

#### AGGRESSIONS CONTRE GHAZA

**Au moins 11 martyrs dans  
des frappes sionistes**

P11

#### FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (4E JOURNÉE)

**L'USMA à une victoire des quarts de  
finale, le CRB en quête de confirmation**

P9

VENTS VIOLENT

**62 interventions menées ces dernières 24 heures**

Les services de la Protection civile ont mené 62 interventions au cours des dernières 24 heures suite aux intempéries, notamment les vents violents enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier le sous-directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui. Il a précisé qu'au cours des dernières 24 heures, 62 interventions ont été menées à la suite de la chute d'arbres, de poteaux et de lignes électriques, ainsi que d'affondrements partiels enregistrés au niveau de 35 wilayas touchées par des vents violents. Durant cette période, un enfant de 12 ans est décédé suite à l'affondrement du mur d'une bâtie en construction dans la wilaya d'Oran, a-t-il ajouté. Et de préciser que, depuis l'émission de l'alerte aux vents violents, le 27 janvier, les services de la Protection civile ont mené 592 interventions à la suite de la chute d'arbres, de poteaux, de lignes électriques et de panneaux publicitaires et de signalisation, faisant état de 19 blessés dans les wilayas d'Alger, de Mostaganem, de Chef, d'Oran, de Blida, de Skikda, de Guelma et de Boumerdès.

ONA

**Plus de 1200 interventions pour faire face aux effets des intempéries**

Office national de l'assainissement (ONA) a mené plus de 1.200 interventions à travers le territoire national entre le 17 et le 28 janvier en cours, afin de faire face aux effets des intempéries, a indiqué jeudi un communiqué de l'Office. "Suite aux intempéries et aux fortes pluies ayant touché plusieurs wilayas, l'ONA poursuit la mise en œuvre d'un programme intense d'interventions sur le terrain, mobilisant toutes les équipes au niveau des unités opérationnelles et des centres afin de faire face aux effets des précipitations qui ont touché plusieurs régions du pays", a précisé la même source.

Ces opérations comprennent le "le nettoyage et l'assainissement de 1.046 regards, le nettoyage de 4.814 égouts, l'assainissement de 165 canaux d'évacuation, le nettoyage de 3 bassins de rétention, l'assainissement de 13.517 mètres linéaires de réseaux d'assainissement, le nettoyage de 59 caniveaux, l'aspiration et l'évacuation des eaux pluviales sur une superficie de 610 m2, ainsi que l'enlèvement de 220 m2 de déchets et boues.

Pour mener à bien ces opérations, plus de 800 agents, dont 549 agents d'exploitation organisés en systèmes de brigade, et des équipements importants ont été mobilisés.

DOUANES ALGÉRIENNES

**Plus de 52 milliards de dinars recouvrés en 2025**

Le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhadj Bekhouche, a indiqué hier samedi que les efforts déployés par l'institution au cours de l'année 2025 ont permis d'enregistrer un taux d'efficacité de 34,47 %, en adéquation avec les objectifs arrêtés dans ce domaine.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des douanes, organisée au Club de l'Armée à Alger, le responsable a également fait état d'un recouvrement de plus de 52 milliards de dinars, en hausse de 16,66 % par rapport à 2024. Ces résultats ont été obtenus dans le cadre du traitement des contentieux douaniers, notamment à travers la conciliation, la vente aux enchères publiques et les procédures d'exécution forcée.

À cette occasion, le général-major Bekhouche a salué les avancées réalisées en matière de transformation numérique, ainsi que la vigilance permanente des services des douanes, estimant que ces deux leviers traduisent l'engagement de l'institution à améliorer ses performances, à renforcer la transparence et à instaurer un environnement sécurisé facilitant le commerce légal.

Placée sous le slogan « Des douanes qui protègent la société par leur vigilance et leur engagement », la célébration de la Journée mondiale des douanes reflète, selon lui, la vision moderne des missions de l'administration douanière. Il a souligné que le rôle des douanes ne se limite plus à l'application stricte des textes réglementaires, mais s'étend à une responsabilité éthique visant à assurer la sécurité nationale, à soutenir l'économie et à accompagner les opérateurs dans leurs activités commerciales licites.

Le directeur général des Douanes a enfin mis en avant l'importance du renforcement des partenariats, du développement des compétences et de la valorisation de l'impact concret de l'action douanière au service de la société, face à des menaces de plus en plus complexes et évolutives.

R.N

PRÉPARATIFS POUR LE RAMADAN

# Les mesures d'approvisionnement du marché examinées

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amal Abdellatif, a présidé hier à Alger l'ouverture de la rencontre nationale des cadres du secteur, organisée dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadan et ayant pour thème : « Le secteur du commerce intérieur : lever d'une économie moderne, transparente et contemporaine ».



Sur un communiqué du ministère, diverses mesures préventives visant à garantir l'approvisionnement du marché ont été examinées, en plus des questions liées à la modernisation du secteur du commerce intérieur ainsi qu'à la formation des ressources humaines. Cette rencontre périodique s'est tenue en présence du secrétaire général du ministère, des directeurs généraux, des cadres du secteur, des directeurs régionaux, des directeurs du commerce de wilaya, ainsi que des directeurs généraux des organismes sous tutelle.

La ministre a souligné que cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des préparatifs lancés au cours des derniers mois en prévision du mois de Ramadan, selon une approche anticipative fondée sur la planification et la mobilisation, afin de renouveler l'engagement au service du citoyen et de garantir la stabilité du marché. Ces efforts se traduisent par l'intensification des actions visant à assurer un approvisionnement régulier dans toutes les wilayas du pays et par le lancement du réseau des marchés de proximité à travers les différentes wilayas, en tant qu'espaces proches du citoyen lui permettant de s'approvisionner en produits de première nécessité à des prix raisonnables, tout en protégeant son pouvoir d'achat.

Elle a indiqué que les marchés de proximité doivent avant tout constituer un mécanisme efficace de régulation des prix et de réduction du nombre d'intermédiaires, et non de simples espaces de vente.

La ministre a également insisté sur les mesures concrètes prises pour protéger le pouvoir d'achat du citoyen, parmi lesquelles figure la prolongation de la période des soldes d'hiver, offrant ainsi davantage d'opportunités pour bénéficier d'offres compétitives. Elle a également évoqué l'initiative nationale du Conseil du renouveau économique algérien visant à la baisse

des prix durant le mois de Ramadan, dans le cadre d'un partenariat responsable entre l'Etat et les opérateurs économiques.

La ministre a expliqué que l'enjeu ne se limite pas à assurer le bon déroulement du mois sacré du Ramadan, mais qu'il consiste aussi à bâtir un système capable d'anticiper, de maîtriser et de réagir, selon une vision moderne, rationnelle et réaliste, dont les résultats se mesurent par un impact concret sur le marché. Elle a, par ailleurs, souligné l'importance du contrôle du circuit des marchandises, du producteur au consommateur, en temps réel et à l'aide d'outils de mesure précis permettant de détecter tout

déséquilibre entre l'offre et la demande, ainsi que toute dérive injustifiée dans la structure des prix, tout en luttant contre les comportements spéculatifs à leur source et en intervenant au moment opportun avec les mécanismes appropriés.

La ministre a également appelé à renforcer le travail de contrôle, notamment en ce qui concerne les plats préparés durant les périodes nocturnes, en coordination avec les laboratoires de répression de la fraude, afin de garantir la conformité des produits aux normes sanitaires et commerciales.

R.N

ALLOCATION CHÔMAGE

## Impératif d'orienter les bénéficiaires vers des cursus de formation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saiti, a souligné l'impératif d'orienter les bénéficiaires de l'allocation chômage vers des "cursus de formation qualitatifs" et de les accompagner jusqu'à l'obtention d'emplois adaptés à leurs qualifications professionnelles, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Au cours d'une réunion consacrée, jeudi, au décret exécutif fixant les conditions, les modalités et le montant de l'allocation chômage, le ministre a donné d'orienter les bénéficiaires de cette allocation vers des "cursus de formation qualitatifs couronnés par des diplômes leur permet-

tant de décrocher des emplois adaptés à leurs qualifications". Il a, en outre, insisté sur la nécessité de "renforcer la coordination avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels via une plateforme numérique dédiée, visant à faciliter l'orientation des bénéficiaires vers des cursus de formation qualitatifs, à même de soutenir leur parcours professionnel et d'augmenter leurs chances de recrutement" ainsi que sur "l'accompagnement des jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage jusqu'à l'obtention d'emplois stables, notamment après l'achèvement de leurs cursus de formation, afin de garantir leur insertion pro-

fessionnelle effective et de renforcer leur contribution au développement économique". Dans ce sillage, le ministre a appelé à "accélérer la cadence de travail afin de permettre aux nouveaux demandeurs de bénéficier de l'allocation chômage, à travers la mise à jour des rendez-vous et le renforcement de la numérisation et de la transparence du dispositif, dans les tout prochains jours, dans le cadre de la simplification des procédures d'inscription, de la prise en charge des nouvelles demandes et du traitement diligent des dossiers", a ajouté la même source.

R.N

TRANSPORT ROUTIER

## Contrôle obligatoire du certificat de compétence professionnelle

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, hier samedi, que les services de sécurité et la Gendarmerie nationale procéderont au contrôle de la détention du certificat de compétence professionnelle des conducteurs de véhicules de transport de personnes, de marchandises et de matières dangereuses par voie routière.

Dans un appel, la Délégation nationale à la sécurité routière a précisé que cette décision entrera en vigueur à partir du 15 juin 2026. Le communiqué indique que les personnes concernées sont appelées à se rapprocher des centres de formation agréés dans chaque wilaya afin d'obtenir ce certificat, garantissant ainsi l'exercice de leur activité professionnelle dans un cadre légal et sécurisé.

Le certificat de compétence professionnelle pour les conducteurs de véhicules de transport de personnes et de marchandises est le document délivré à tout conducteur titulaire de l'un des permis de conduire des catégories « C », « D » et « E », après avoir suivi avec succès une formation initiale qualifiante dans l'une des spécialités du transport, qu'il s'agisse du transport de personnes ou de marchandises.

En revanche, le transport de matières dangereuses n'est autorisé qu'aux conducteurs titulaires du certificat de compétence professionnelle pour le transport de marchandises, sous réserve de la réussite à une formation spécialisée attestant de leur aptitude à manier ce type de matières conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Le décret ministériel stipule que tout conducteur professionnel appelé à conduire un véhicule de transport de marchandises, de personnes ou de matières dangereuses est tenu de suivre une formation obligatoire et se voit interdire l'exercice de la profession en cas de non-respect ou de non-satisfaction aux conditions prévues par la loi. Durant la période de formation, les candidats sont soumis à des programmes de formation spécifiques et sont évalués à l'issue de celle-ci à travers des examens d'évaluation, afin de garantir l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du transport professionnel en toute sécurité et avec professionnalisme.

R.N

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SON SYSTÈME DE SURVEILLANCE TERRESTRE

# Lancement avec succès du satellite algérien Alsat-3B

La Chine a procédé, hier samedi 31 janvier, au lancement du satellite algérien de télédétection Alsat-3B depuis le centre spatial de Jiuquan, situé dans le nord-ouest du pays. L'opération s'est déroulée avec succès à 12 h 01, heure de Pékin (05 h 01 à Alger), à l'aide d'une fusée porteuse Longue Marche-2C, confirmant une nouvelle fois la fiabilité du lanceur chinois.

Il s'agit du deuxième satellite algérien mis en orbite par la Chine en l'espace de deux semaines, après le lancement d'Alsat-3A, intervenu le 15 janvier dernier depuis la même base. Cette nouvelle mission illustre la dynamique de la coopération spatiale entre Alger et Pékin, ainsi que la volonté de l'Algérie de renforcer ses capacités nationales dans le domaine de l'observation de la Terre.

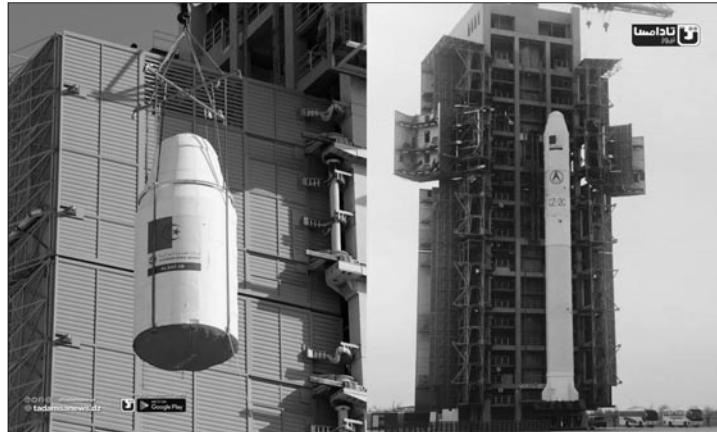
Les présidents algérien et chinois ont échangé les félicitations à cette occasion et réaffirmé leur volonté d'approfondir le partenariat stratégique entre les deux pays.

Le lancement de ce satellite de télédétection, qui fait suite au lancement d'un satellite algérien de communication, constitue une nouvelle avancée concrète dans la coopération spatiale entre l'Algérie et la Chine, ainsi qu'un nouveau jalon dans le développement des relations bilatérales, ce qui aiderait les deux parties à élargir les perspectives de coopération, a indiqué le président Tebboune, selon l'agence chinoise.

Le chef de l'État a ajouté que l'Algérie est prête à poursuivre l'approfondissement de son partenariat stratégique global avec la Chine.

De son côté, le président chinois a estimé que ce lancement représente un nouveau succès pour la coopération entre la Chine et l'Algérie dans le domaine spatial, et un aspect important du partenariat stratégique global entre la Chine et l'Algérie.

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, a assisté au lancement depuis la station de télédétection située à Alger. Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale a précisé que ce lancement s'inscrit dans le cadre du « renforcement et du



développement des capacités nationales dans le domaine de la surveillance spatiale » et vise à «achever la structuration du système de surveillance terrestre de haute précision Alsat-3 ». Destiné principalement à l'aménagement du territoire, Alsat-3B jouera également un rôle clé dans la prévention et l'atténuation des catastrophes naturelles, notamment face à la récurrence, ces dernières années, des incendies de forêt dévastateurs et des inondations meurtrières. Les données de télédétection fournies par le satellite permettront d'améliorer la planification des infrastructures, le suivi de l'occupation des sols et la gestion des risques environnementaux.

Sur le plan politique et symbolique, Saïd Cha-

negriha a qualifié le lancement réussi d'Alsat-3B de « réalisation exceptionnelle », estimant qu'il constitue « une nouvelle étape importante sur la voie de la construction d'une Algérie nouvelle et victorieuse ». Il a établi un parallèle avec d'autres projets structurants, citant notamment l'inauguration prochaine de la ligne ferroviaire entre Béchar et Tindouf, destinée à soutenir l'exploitation du gisement de Gara Djebilet. Selon lui, ces projets traduisent l'image d'« une Algérie en ascension, souvenante dans ses décisions et ses choix », s'appuyant sur des outils technologiques et des infrastructures stratégiques pour asseoir son développement et son autonomie.

Synthèse : Sid Ali

## Importante délégation ministériel à Tindouf

## Au menu, l'inauguration de la ligne minière Béchar-Gara Djebilet

La wilaya de Tindouf a été le théâtre, cette semaine, de deux projets majeurs inscrits dans la dynamique de développement du sud-ouest du pays : l'inauguration de la ligne ferroviaire minière occidentale Béchar-Tindouf-Gara Djebilet et l'accélération de la réalisation d'une centrale solaire stratégique à Gara Djebilet. Dans le cadre des célébrations marquant la mise en service de la ligne ferroviaire, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, était accompagné du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djalali, ainsi que de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bekir Tafer.

La ligne ferroviaire de 950 km, reliant Béchar, Beni Abbès, Tindouf et Gara Djebilet, est désormais totalement achevée. Elle constitue un

symbole majeur des réalisations nationales dans le domaine des infrastructures stratégiques. Selon le directeur général de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, Ezzedine Fridi, ce projet d'envergure a été mené à bien en moins de 24 mois, malgré les défis logistiques et techniques liés aux spécificités naturelles des zones traversées.

La ligne comprend 45 ponts, dont le pont de l'oued Doura long de 4,11 km, ainsi que 50 passages et 1 439 ouvrages hydrauliques. Sept nouvelles gares ont été construites à Abadla, Hamaguir, Hassi Khibi, Tabelbala, Oum El Assel, Tindouf et Gara Djebilet, avec des designs architecturaux remarquables et 28 unités d'intersection destinées à améliorer la circulation des trains et le transport de minerais, de passagers et de marchandises. Le projet a mobilisé plus de 20 entreprises et bureaux

d'études nationaux, garantissant un respect strict des normes de qualité et de sécurité. La ligne sera exploitée avec 24 trains quotidiens de minerais, deux trains de marchandises à 80 km/h et deux trains de passagers à une vitesse maximale de 160 km/h, renforçant ainsi la capacité de transport et soutenant les projets miniers de la région.

Parallèlement, la centrale solaire de Gara Djebilet, d'une capacité de 200 mégawatts, avance à un rythme accéléré. Selon le directeur de l'énergie de wilaya, Mustapha Benabdellah, cette installation permettra d'alimenter les infrastructures minières, les nouvelles unités industrielles et la ville de Tindouf, tout en garantissant une source d'énergie propre et durable. Deux lignes électriques de moyenne tension assureront la première phase, avant la mise en service des lignes à haute tension de 120 à 130 kV.

Synthèse : A.C

## FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE (FLN)

## Conférence sur "Les nouvelles menaces pour la sécurité au Sahel"

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a organisé, hier samedi à Alger, une conférence sur "Les nouvelles menaces pour la sécurité au Sahel", au cours de laquelle les participants ont mis en avant l'approche pacifique, axée sur le développement, prônée par l'Algérie pour garantir la sécurité et la stabilité dans la région. Président l'ouverture des travaux de cette conférence, le Secré-

taire général du parti du FLN, Abdelkrim Bennabéch, a souligné que l'Algérie "de par sa position géographique, sa profondeur africaine et son histoire de libération, est concernée par le destin de l'ensemble de la région", saluant son "rôle central" dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. L'Algérie "joue un rôle clé au Sahel, reposant sur la médiation pour mettre

fin aux conflits, le leadership de la coopération régionale contre les menaces transfrontalières et le financement des projets de développement pour soutenir les pays voisins", a-t-il précisé.

Et d'ajouter que l'Algérie a "démontré concrètement que la stabilité de la région ne saurait être assurée par les interventions étrangères, ni par l'imposition de solutions par la force,

et encore moins par la marginalisation de la volonté des peuples".

Dans leurs interventions lors de cette conférence, des experts du domaine ont salué l'approche algérienne, fondée sur "la stabilité politique et le développement au Sahel", estimant que cette approche demeure la "solution idoine" pour réaliser la paix, la stabilité et le développement dans la région.

R.N

## ÉDUCATION NATIONALE

### L'opération de formation préalable à l'intégration suspendue

Le ministre de l'Education nationale a souligné que cette décision concerne toutes les catégories concernées, y compris les enseignants dont l'expérience professionnelle est inférieure à quatre ans, faisant part du lancement immédiat des séances de travail consacrées à la modification du statut particulier.

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Sghir Saâdaoui, a annoncé, hier, la suspension définitive de l'opération de formation préalable à l'intégration, et ce jusqu'à son abolition totale à travers la modification du statut particulier, après l'évaluation des données de terrain et le suivi direct des conditions de mise en œuvre des programmes de formation au niveau des différentes directions de l'éducation. Il a confirmé l'adoption du principe de l'intégration directe des enseignants et des fonctionnaires, sans l'imposition de conditions supplémentaires.

Le ministre a assuré que cette décision s'inscrit dans le cadre de la consécration du principe de l'intégration directe et de la garantie de la stabilité au sein de la famille éducative. Elle concerne toutes les catégories concernées, y compris les enseignants dont l'expérience professionnelle est inférieure à quatre ans, en conformité avec les orientations du Président de la République visant à améliorer les conditions professionnelles et sociales des employés du secteur de l'éducation nationale. À cette occasion, il a fait part du lancement immédiat des séances de travail consacrées à la modification du statut particulier, afin de concrétiser cette orientation et de l'inscrire dans ses dispositions, et de permettre à toutes les catégories concernées de bénéficier de cette mesure dans les plus brefs délais.

Cette décision ministérielle intervient alors que le ministère de l'Education avait annoncé, il y a à peine deux jours, la réduction de la durée de la formation avant et après l'intégration de six mois à trois mois, sur la base d'une autorisation exceptionnelle de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, avec la redistribution du volume horaire global de la formation. Il a été décidé de programmer la formation théorique durant la période allant du 7 février au 7 mars 2026, tandis que la formation pratique se déroulera au sein des établissements éducatifs, sur le lieu d'exercice du travail. « Dans l'attente de l'élaboration de la nouvelle version du programme de formation, la Direction de la formation informe les fonctionnaires concernés qu'il n'y aura pas de séance de formation le samedi 31 janvier 2026 », a indiqué un communiqué de cette direction.

À la suite de la décision de réduction de la durée de la formation, le regroupement des syndicats de l'éducation a publié un communiqué dans lequel il a réitéré son rejet de toute forme liant l'intégration à une formation obligatoire, estimant que la réduction de la durée ne change rien au fond du problème. Il a également réaffirmé son attachement ferme à l'intégration dans les nouveaux grades pour tous les concernés, sans condition ni restriction. Le regroupement a appelé l'ensemble des travailleurs de l'éducation à poursuivre le boycott de la formation, notamment les samedis, la qualifiant de formation formelle ne pouvant être adoptée comme mécanisme d'intégration.

Le regroupement des syndicats autonomes, qui comprend 12 organisations indépendantes, a exigé du ministère l'annulation de la formation, tout en réaffirmant son attachement ferme à l'intégration dans les grades nouvellement créés pour tous, sans condition ni restriction, y compris ceux ayant moins de quatre ans d'expérience, tout en prenant en considération l'expérience professionnelle et les diplômes universitaires, l'intégration étant considérée comme un droit légitime, indivisible et ne tolérant aucune discrimination entre les catégories d'un même secteur.

Amel. B

PORT DE DJEN  
DJEN (JIJEL)

**Accostage du plus grand porte-conteneurs à avoir jamais mouillé dans un port algérien**

**U**n porte-conteneurs géant, le plus grand à avoir jamais mouillé dans un port algérien, a accosté, dans la nuit de jeudi à vendredi, au port de Djén Djén, à Jijel, selon un communiqué publié par l'Entreprise portuaire.

Le document précise que le port de Jijel a "accueilli, dans la nuit de jeudi à vendredi, +Istanbul Bridge+, le plus grand porte-conteneurs à avoir accosté dans un port algérien".

Le communiqué ajoute que l'accostage de ce navire de 294m de long "réflète l'importance stratégique croissante de ce port au niveau régional", et administre une preuve que l'enceinte portuaire de Djén Djén est fin prête, en termes d'infrastructure, de profondeur d'eau à quai et de capacités humaines et techniques, à accueillir des navires

géants et de répondre aux normes internationales en matière de transport maritime".

L'accostage de l'"Istanbul Bridge" renforce également la position du port de Jijel en tant que hub logistique prometteur dans le bassin méditerranéen, et soutient l'orientation de l'Algérie s'agissant du développement des ports, de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et du soutien du commerce national et international", conclut le communiqué de l'Entreprise portuaire de Jijel.

Pour rappel, le port de Jijel avait déjà accueilli, en avril 2022, un autre navire de taille imposante, le "Super Panamax", long de 292m.

R.E

NESDA

**Lancement prochain d'un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne**

**L**'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) compte lancer, dans quelques semaines, un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, a indiqué jeudi le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Lors d'une séance plénière de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), il a indiqué que le large réseau de développement de l'entrepreneuriat dont dispose la NESDA au niveau des universités et des centres de formation professionnelle (plus de 300 centres) ne couvre pas toutes les régions du pays, d'où le lancement prochain d'un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne. Ce centre numérique, qui entrera en service dans quelques semaines, permettra d'établir la base des bénéficiaires du dispo-

ZONE FRANCHES

# Vers la création d'une entreprise publique de gestion

*Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a élaboré un projet de décret exécutif portant création d'une entreprise publique chargée de la gestion des zones franches qui seront lancées au niveau de certaines wilayas frontalières, a indiqué, jeudi, le ministre du secteur, Kamel Rezig, précisant que ce projet se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.*



**L**ors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, il a précisé que "le secteur du Commerce extérieur s'attèle au parachèvement du cadre réglementaire relatif aux zones franches, à travers l'élaboration d'un projet de décret exécutif visant la création d'une entreprise publique pour la gestion de ces espaces", ajoutant que "ce texte est en cours d'étude et d'enrichissement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement". Il a ajouté que ce texte permettra la création d'un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) à même de garantir "une gestion organisée et efficace, offrant un environnement propice aux opérateurs économiques et aux exporta-

teurs en particulier, dans le respect des obligations de service public".

Ce cadre réglementaire est en cours de finalisation parallèlement à la réalisation des dernières étapes de la première zone franche commerciale en Algérie, prévue au niveau de la wilaya de Tindouf. Le projet d'aménagement de cette zone, supervisé par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA), connaît "une avancée majeure", selon le ministre qui a précisé que sa réception interviendra au cours de l'année 2026, avant le lancement ultérieurement des autres zones franches prévues avec la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger.

Répondant à une question sur l'exportation des produits agri-

coles, M. Rezig a affirmé que des résultats "positifs" ont été réalisés ces dernières années, se reflétant dans l'évolution du volume et de la valeur des exportations, l'élargissement de la base des exportateurs et la diversification des produits exportés. Dans ce contexte, il a souligné l'importance de la participation aux foires internationales pour faire la promotion des produits algériens et intégrer de nouveaux marchés, saluant l'importance du soutien aux exportateurs, à travers la prise en charge des frais de participation à ce genre de manifestations et d'une partie des frais logistiques et de transport, par le biais du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE).

Présentant le bilan du FSPE pour l'année 2025, le ministre a

fait savoir que son département ministériel a reçu, via la plateforme consacrée à cet effet, un total de 3900 dossiers pour le remboursement des frais de transport international et de participation aux foires internationales, dont 1757 ont été effectivement pris en charge, et 443 autres sont en cours de remboursement. Les dossiers restants bénéficieront du remboursement après la régularisation des réserves par leurs auteurs, a-t-il ajouté.

M. Rezig a souligné que son département ministériel s'attèle, en coordination avec le secteur des Finances et les différents acteurs économiques, à réévaluer le mode de gestion du Fonds, en prévision du passage vers des mécanismes de soutien "plus performants".

R.E

sif de la NESDA aux jeunes compétences dans les différentes régions du pays, a-t-il précisé.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement pour la création d'une micro entreprise, la NESDA (ex-ANSEJ) exige de suivre une formation spéciale au niveau de l'un des centres de développement de l'entrepreneuriat créés par l'Agence après sa restructuration, dans le cadre d'une nouvelle vision axée sur une approche purement économique, a rappelé le ministre, expliquant que grâce au centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, les porteurs de projets pourront s'inscrire sur cette plateforme pour bénéficier d'une formation, avant le dépôt du dossier au niveau d'une des agences de wilaya les plus proches.

En 2025, la NESDA a financé 3.500 projets, a fait savoir M. Ouadah, souli-

gnant que ce chiffre est appelé à augmenter progressivement, au regard de l'intérêt particulier que porte l'Etat à ce secteur sensible. L'Agence entend financer 10.000 à 15.000 micro-entreprises par an à partir de cette année (2026), a-t-il indiqué, mettant en avant, par ailleurs, l'importance des programmes lancés à la fin de l'année dernière, à savoir Al Tawteen et Small Business Hub, afin d'intégrer les micro-entreprises dans les chaînes de production.

Concernant la problématique du foncier au niveau des micro-zones d'activités, le ministre a reconnu qu'il s'agit d'un véritable défi, précisant que son département ministériel a sollicité le ministère de l'Intérieur pour associer les directeurs des agences NESDA et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) aux commissions de

sélection au niveau local, afin de donner aux porteurs de micro-projets relevant des deux agences davantage de chances d'accéder aux zones d'activités.

S'agissant des start-up, le ministre a fait savoir que leur nombre a dépassé les 13.000 à la fin de l'année 2025, contre moins de 200 en 2020, faisant état de près de 200 incubateurs d'affaires, dont plus de 100 implantés au sein des universités.

Dans le même sillage, M. Ouadah a affirmé que le ministère œuvre à accompagner l'évolution de l'écosystème des start-up à travers les textes législatifs et la diversification des sources de financement, saluant les fonds d'investissement privés et étrangers qui ont manifesté leur confiance dans l'écosystème des start-up en Algérie.

R.E



**ORAN**  
(JOURNÉE  
MONDIALE  
DES ZONES  
HUMIDES)

## **Diverses activités prévues au lac Telamine**



**L**a zone humide du lac Telamine, située dans la commune de Benfreha (wilaya d'Oran), abritera, lundi prochain, plusieurs activités à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Conservation des forêts.

A cette occasion, organisée sous le slogan "Les zones humides et les savoirs traditionnels célébrer le patrimoine culturel", diverses activités ont été programmées,

dont une exposition sur les zones humides que compte la wilaya d'Oran, au nombre de dix, dont quatre classées au niveau mondial sur la liste Ramsar : la Grande Sébkha, les Salines d'Arzew, l'oued Macta et le lac Telamine, a indiqué à l'APS la cheffe par intérim du service de protection des végétaux et des animaux, Khalida Mostefai.

Un cours sur la méthode de recensement des oiseaux migrateurs sera également dispensé, en présence d'élèves d'un établisse-

ment scolaire de la commune de Benfreha. La même responsable a précisé que, l'année dernière, 29.200 oiseaux migrateurs appartenant à 36 espèces, dont 15 espèces protégées, ont été recensés au niveau des zones humides de la wilaya d'Oran.

Le programme de cette manifestation prévoit également l'organisation d'une opération symbolique de plantation aux abords du lac Telamine, qui s'étend sur une superficie de 2.400 hectares, a-t-on indiqué.

## COMMUNE DE SELLAOUA ANNOUNA (GUELMA)

### 12 opérations de développement seront prochainement lancées

Pas moins de 12 opérations de développement, inscrites au titre de l'exercice de l'année 2026, seront prochainement lancées dans la commune de Sellaoua Announa (Guelma), a indiqué, jeudi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed-Eliadi Cheddad.

Le même élu a précisé que les opérations en question, financées dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social des communes et de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, concernent les secteurs des travaux publics, de l'aménagement urbain, des ressources en eau et de la jeunesse et des sports.

M. Cheddad a rappelé qu'en 2025, pas moins de 17 opérations de développement avaient été réalisées et mises en service moyennant un investissement public de plus de 140 millions de dinars, permettant la réalisation de chemins ruraux dans 8 mechta, des aménagements urbains dans 3 cités, la réhabilitation de sources d'eau et l'aménagement de placettes et d'espaces de jeux.

## BATNA

### Vers la réception de 1.500 logements en 2026

Pas moins de 1.500 logements relevant des différentes formules d'habitat devraient être réceptionnés au cours de l'année 2026 dans la wilaya de Batna, a indiqué, jeudi, le wali, Riadh Benahmed.

Le chef de l'exécutif local a ajouté, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection de projets de développement dans les communes de Batna, d'El Madher et d'Oued Chaâba, que des "efforts soutenus sont actuellement déployés pour réceptionner ces logements dans les mois à venir en vue de leur distribution à l'occasion des fêtes nationales de l'Indépendance (5 juillet) et du déclenchement de la Révolution (1er novembre)".

M. Benahmed a rappelé, à cette occasion, que 19 listes de bénéficiaires de 2.302 logements publics locatifs ont été affichées dans plusieurs communes, en attendant la publication, dans les tout prochains jours, des listes des daïras de Merouana et Ain Touba.

Au cours de sa tournée, le wali de Batna a inspecté, dans la commune d'El Madher, les travaux de construction d'un silo à grains d'une capacité d'un million de quintaux, avant de s'enquérir, dans la commune d'Oued Chaâba, de l'avancement des chantiers de réalisation d'un lycée et d'une école primaire au pôle urbain de Hamla 3.

Au chef-lieu de wilaya, le wali a inspecté les travaux de réaménagement des jardins du 1er Novembre et de la cité des 1.200 logements, en cours d'exécution dans le cadre d'une importante action de réhabilitation des principaux espaces publics et jardins de la ville de Batna.

## DJANET

### Plusieurs projets dans les secteurs de l'éducation et de la jeunesse en chantier

Une série de projets de développement relevant des secteurs de l'éducation, et de la jeunesse et des sports sont en cours de réalisation dans la commune de Djaneet afin d'améliorer les conditions de scolarisation et d'offrir des espaces adaptés à la pratique des activités juvéniles et sportives, a-t-on appris des services de la wilaya.

Parmi ces projets figurent la réalisation de cantines scolaires pour les écoles primaires Larbi Tebessi et Benouada Benzerjeb, ainsi que l'extension de certains établissements éducatifs, ce qui permettra d'accroître la capacité d'accueil et de résoudre le problème de surcharge des classes.

Par ailleurs, des travaux de réhabilitation et de pose de la pelouse artificielle sont en cours au niveau du stade communal, dans le cadre d'un programme de renforcement des infrastructures sportives et de la jeunesse de la commune.

Lors d'une récente visite d'inspection, le wali de Djaneet, M'hamed Moumen, a exhorté les entreprises réalisatrices à accélérer le rythme des chantiers, tout en respectant les délais et la qualité exigées pour la concrétisation de ces projets.

## COMMUNE D'OULED KHALOUF (MILA)

### Renforcement de l'alimentation en eau potable de la mechta El Maaouane-1



Un château d'eau d'une capacité de 500 m<sup>3</sup> a été mis en service courant cette semaine dans la mechta "El Maaouane-1" de la commune d'Ouled Khalouf relevant de la daïra de Tadjenanet (sud de Mila) permettant d'y renforcer l'approvisionnement des habitants en eau potable, a-t-on appris jeudi auprès du chef de la subdivision de l'hydraulique de cette daïra.

Dans une déclaration à l'APS, Farès Abdi a indiqué que la commune d'Ouled Khalouf a bénéficié dans le cadre du programme d'appui au développement socio-économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour la réalisation d'un réseau de distribution d'une longueur linéaire

des communes de 2024 d'une enveloppe financière de 12,635 millions DA pour la réalisation de ce château d'eau dans le but d'augmenter les capacités de stockage et de renforcer l'alimentation en eau potable des 783 habitants de la mechta El Maaouane-1.

La même collectivité locale a bénéficié au titre de l'exercice 2025 de deux opérations dans le cadre du programme d'appui au développement socio-économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour la réalisation d'un réseau de distribution d'une longueur linéaire

totale de 23 km et le raccordement au réseau d'eau potable de 245 foyers de cette localité enclavée, a-t-on expliqué de même source.

Il sera procédé "prochainement" à la mise en service d'un nouveau forage destiné à l'alimentation de la même localité et pris en charge par le secteur hydraulique à Mila dans le cadre des efforts d'amélioration du service de l'eau dans la wilaya, a indiqué de même source qui a précisé que les services du secteur œuvrent actuellement à parachever les procédures relatives à l'équipement de ce forage et son raccordement au réseau électrique.

## ILLIZI

### Plusieurs projets en concrétisation dans la commune d'In-Amenas

Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en concrétisation dans la commune d'In-Amenas, dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ont indiqué jeudi les services de la wilaya d'Ilizzi. Ces projets ayant fait l'objet d'une inspection des autorités de la wilaya portent sur la réalisation de deux (2) établissements scolaires

moyens au niveau des cités El-Wiam et des 500 logements, susceptibles de renforcer les structures pédagogiques et améliorer les conditions de scolarisation.

Il est également procédé à la réalisation d'aménagements urbains dans les cités des 80 logements, des 200 logements ruraux à la cité El-Wiam et de 200 autres logements ruraux au niveau du plan d'occupation du sol

(POS-5), ainsi qu'au niveau du lotissement de 150 lots de terrain. S'agissant des infrastructures de base, il est fait état de l'inspection par le wali d'Ilizzi, Ahcène Khaldi, du projet de réparation des dégâts engendrés par les intempéries au niveau de la route à double voies menant à l'aéroport, dont les travaux connaissent un bon rythme d'avancement. Le chef de l'exécutif a inspecté également le

projet d'une mosquée, lancé le projet d'une tribune de 500 places au stade communal d'In-Amenas, avant de visiter la salle de cinéma. Concernant ce dernier projet, le wali a instruit les responsables concernés à transférer la gestion de cette structure des services de la commune à ceux du secteur de la Culture, pour une meilleure exploitation.

MONDIAUX DE CYCLO-CROSS

**Le relais mixte pour les Pays-Bas**

Les Pays-Bas, à domicile, ont remporté le relais mixte des championnats du monde de cyclo-cross, épreuve d'ouverture de la compétition, vendredi à Hulst.

Sans leur star Mathieu van der Poel, préservé en vue de la course individuelle de dimanche, mais emmenés par leur champion national Tibor Del Grosso, les Néerlandais ont devancé l'Italie et la Belgique. Le relais mixte est une course par équipes composées de trois hommes et de trois femmes issus de trois catégories (juniors, espoirs et élites).

R.S

ESPAGNE/FOOT

**Fermin Lopez accepte une prolongation de contrat avec Barcelone**

Le milieu de terrain du FC Barcelone Fermin Lopez a accepté de prolonger de deux ans son contrat, jusqu'en juin 2031, a annoncé le club catalan vendredi.

Le jeune milieu de 22 ans, champion d'Europe et champion olympique en 2024 avec l'équipe d'Espagne, devrait signer cette prolongation de contrat avec le club champion d'Espagne en titre dans les prochains jours.

Pur produit de La Masia, le centre de formation du Barça qu'il a rejoint à l'âge de 13 ans, Fermin Lopez a débuté avec les professionnels sous le maillot blaugrana le 19 septembre 2023 à l'occasion d'un match de poules de Ligue des champions contre le Royal Antwerp.

Il est devenu depuis un élément essentiel du FC Barcelone, avec 113 matches disputés pour 29 buts, et de la Roja.

R.S

ALLEMAGNE

**Francfort nomme Albert Riera comme entraîneur jusqu'en 2028**

L'Espagnol Albert Riera (43 ans) a été nommé entraîneur de l'Eintracht Francfort jusqu'à l'été 2028, en remplacement de Dino Toppmöller, remercié il y a deux semaines, et prendra ses fonctions à partir de lundi, a annoncé le club allemand vendredi.

Passé sur le banc de Bordeaux d'octobre 2023 à juillet 2024, Albert Riera est encore sous contrat avec le club slovène de Celje, avec lequel il a remporté la Coupe de Slovénie la saison passée. En 2022/23, il avait remporté le championnat et la Coupe de Slovénie avec l'Olímpia Ljubljana.

Riera entraînait Celje dimanche une dernière fois contre Maribor, avant de prendre la direction de l'Allemagne et de Francfort, au chevet de l'Eintracht à la dérive ces deux derniers mois (1 seule victoire en 12 matches, toutes compétitions confondues, et 7 points sur 24 possibles en Bundesliga).

Francfort avait limogé Dino Toppmöller le 18 janvier et l'intérim sera assuré jusqu'à dimanche par Dennis Schmitt, qui a dirigé l'équipe une dernière fois hier samedi (15h30) contre le Bayer Leverkusen. L'Eintracht occupe actuellement la 8e place de la Bundesliga avec 27 points, soit cinq de moins sur la 6e place, la dernière qualification pour une compétition européenne la saison prochaine, Leverkusen (32) qui a encore un match en retard à disputer début mars.

R.S

OPEN D'AUSTRALIE

**Djokovic, increvable, défiera Alcaraz en finale**

Le vieux lion a rugi vendredi dans son antre de Melbourne: Novak Djokovic a rempli la moitié de son pari en battant Jannik Sinner en demi-finales de l'Open d'Australie et s'est offert une chance de remporter aujourd'hui le 25e titre du Grand Chelem, à condition de battre Carlos Alcaraz. L'Espagnol, N.1 mondial, s'est lui défait de l'Allemand Alexander Zverev au terme d'un match épique de près de cinq heures et demie.

Alors que le tournoi avait été jusque-là sans surprise et sans grande passion, les deux rencontres de cette 13e journée ont atteint le sublime: deux matches tous en cinq sets.

"C'est irréel", a commenté Djokovic devant la foule qui l'acclamait après sa victoire en 4h09 face au N.2 mondial 3-6, 6-3, 4-6, 6-4, 6-4.

"Ca me rappelle le finale de 2012 contre Rafa", Nadal, qu'il avait remporté en cinq sets et qui est à ce jour plus long match de l'histoire du tournoi (5h53), a-t-il dit en luttant pour ne pas verser une larme.

"C'est certainement une de mes meilleures presta-

tions de la dernière décennie", a-t-il insisté devant la presse tandis que Sinner encaissait une défaite qui fait "très mal" tout en espérant en "tirer des leçons". L'atmosphère dans la Rod Laver Arena était celle d'une victoire finale et Djokovic, qui s'est agenouillé au milieu du court pour se signer en regardant les cieux, a lui-même donné cette impression.

Le Serbe restait sur cinq défaites contre Sinner et n'avait plus joué de finale en Grand Chelem depuis sa défaite face à Alcaraz à Wimbledon en 2024.

**"Très difficile, pas impossible"**

L'an dernier, il a joué les demi-finales des quatre Masters, butant sur Sinner à Roland-Garros et Wimbledon puis sur Alcaraz à l'US Open. A Melbourne, il avait dû abandonner face à Zverev.

Après sa défaite à Flushing Meadows, il avait dit que Sinner et Alcaraz jouaient à un autre niveau et que les battre en cinq sets devenait très difficile.

"J'avais dit +très difficile+, pas +impossible+", a-t-il souligné vendredi après sa victoire.

"Je n'ai jamais cessé de croire en moi", a-t-il ajouté,

raillant les "experts" qui voudraient l'envoyer à la retraite. Dimanche, il affrontera donc l'autre ogre du circuit, qui vise un premier titre à Melbourne pour compléter sa collection avec le seul Majeur qui lui manque encore.

"J'espère avoir assez d'énergie", a conclu Djokovic. De l'énergie, Alcaraz lui-même en a dépensé des gigantesques vendredi, longeant longtemps le bord du court contre Zverev avant de remporter l'un des matches les plus longs et fous de l'histoire du tournoi. Fort de six titres du Grand Chelem, mais sans avoir jamais passé les quarts à Melbourne, l'Espagnol a mis 5h27 pour écartier le finaliste de l'an dernier 6-4, 7-6 (7/5), 6-7 (3/7), 6-7 (4/7), 7-5.

**"Tout mon cœur"**

"Physiquement, c'était l'un des matches les plus difficiles de ma courte carrière, mais j'avais déjà joué ce type de match et je savais que je devais y mettre tout mon cœur", a commenté le N.1 mondial.

S'il jouera bien la finale, il le doit peut-être à un

manque d'opportunisme de Zverev qui n'a pas su saisir sa chance de remporter le deuxième set pour égaliser à un partout ni profiter de la soudaine absence durant plus d'une heure d'Alcaraz, incapable de bouger en raison de douleurs aux cuisses.

"Étonnamment, je n'ai pas vraiment de regret sur le cinquième set (dans lequel il a servi pour le gain du match, NDLR), parce que j'étais en mode survie. Mais si j'avais pu égaliser à un set partout alors que lui a eu des crampes dans le troisième set, ça aurait pu faire la différence", a regretté l'Allemand.

En face, le Murcien fait le dos rond, sachant que ses deux sets d'avance lui en donnaient la possibilité. "Le physio m'a dit que c'était une question de temps (pour que la douleur passe)", a-t-il expliqué.

Effectivement, il a retrouvé toutes ses facultés physiques dans le cinquième set et tentera dimanche de devenir le plus jeune joueur à dérocher un titre dans chacun des quatre tournois du Grand Chelem, à 22 ans et 272 jours.

AFP

APRÈS LA FINALE TENDUE DE LA CAN

**Fortes sanctions pour le Sénégal, le Maroc épingle**



Plus d'une semaine après la finale mouvementée de la CAN 2025 remportée par le Sénégal (1-0 a.p.), la Confédération africaine de football (CAF) a fini de statuer sur les incidents qui ont émaillé la rencontre. La commission de discipline de l'instance a ainsi infligé de lourdes sanctions, principalement aux vainqueurs sénégalais, avec une suspension de 5 matchs de la CAF pour le sélectionneur Pape Thiauw et les joueurs Iliman Ndiaye et Ismaïla Sarr (deux matchs). Mais le Maroc, pays hôte, n'a pas été épargné non plus.

Le Sénégal s'était assuré d'avoir préparé un « dossier béton » pour sa défense, mais il n'avait visiblement pas tenu face à la rigueur de la commission de discipline de la CAF. Celle-ci a été très sévère dans ses sanctions, infligeant une suspension de 5 matchs au sélectionneur des Lions, Pape Thiauw, assortie d'une amende de 100 000 dollars. Celui-ci paie sa décision d'avoir appelé ses joueurs à quitter le terrain après le penalty sifflé en faveur des Marocains lors de la finale remportée devant les Lions de l'Atlas. Malgré son rétropéndage quelques minutes plus tard et ses excuses après le match, le sélectionneur des Lions, dont le contrat prend fin officiellement le 28 février, n'a pas bénéficié de la mansuétude de la CAF. La CAF lui reproche « un comportement antisportif qui porte atteinte à l'image du football ».

Cette mise à l'écart de son entraîneur national constitue évidemment une mauvaise nouvelle pour le Sénégal, mais elle ne concerne pas la pro-

chaine Coupe du monde à laquelle participeront les Lions de la Teranga. Le Sénégal devra également se passer de deux de ses joueurs offensifs dans les matches de la CAF: Iliman Ndiaye et Ismaïla Sarr écopant de deux matchs de suspension. Le premier pour avoir traité l'arbitre de « corrompu », comme on le voit sur les vidéos, le second pour « son comportement antisportif envers l'arbitre ». Par ailleurs, la fédération devra payer une amende de 15 000 dollars « pour faute disciplinaire de l'équipe nationale, cinq joueurs ayant reçu des avertissements ».

La Fédération sénégalaise, dont le président Abdoulaye Fall s'est montré virulent à l'égard de la CAF, a aussi été épingle: elle devra s'acquitter d'une autre amende de 300 000 dollars.

La commission de discipline a également pris des sanctions à l'encontre du groupe de supporters sénégalais « 12e Gainé », et c'est la Fédération qui devra s'acquitter d'une dernière amende de 300 000 dollars pour « le comportement inapproprié de ses supporters, ayant porté atteinte à l'image du football ». Pour rappel, 17 supporters sénégalais sont toujours détenus au Maroc, en attente de jugement pour actes de hooliganisme.

**Le Maroc pas épargné**

Du côté marocain, la CAF n'a pas été tendre non plus, même si les Lions de l'Atlas s'en sortent beaucoup mieux que les Sénégalais. La Fédération marocaine a ainsi écopé de plusieurs amendes qui cumulent à 315 000 dollars, principale-

ment pour le comportement des ramasseurs de balles, l'envahissement de la zone de VAR et l'usage de lasers par les supporters.

La CAF a tenu à juger également la romanesque « affaire des serviettes ».

Pour leur participation active ou passive dans la disparition des serviettes du gardien sénégalais Edouard Mendy, les joueurs marocains Achraf Hakimi et Ismaïl Saïbari ont pris respectivement deux matchs de suspension dont un avec sursis et trois matchs de suspension pour comportement antisportif. Ce dernier a reçu en plus une amende de 100 000 dollars.

La commission de discipline, présidée par le Sénégalais Ousmane Kane (momentanément écarté pour l'examen de cette affaire en raison de l'implication directe de son pays), s'est appuyée sur les rapports détaillés des arbitres, ceux des commissaires de match, ainsi que sur l'analyse des images vidéo. Les parties impliquées ont été entendues dans le cadre d'une procédure contradictoire, garantissant un droit de défense avant la délibération finale.

La CAF a en outre rejeté la réclamation introduite par la fédération marocaine qui sollicitait l'instance africaine de se prononcer sur le fait que l'équipe du Sénégal avait quitté la pelouse et devrait donc être déclarée perdante.

Les sanctions sont immédiatement exécutoires, même en cas d'appel.

R.S

FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (4E JOURNÉE)

## L'USMA à une victoire des quarts de finale, le CRB en quête de confirmation

Les deux représentants algériens engagés en phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine de football, l'USM Alger (Gr. A) et le CR Belouizdad (Gr. C), seront en déplacement à l'occasion de la 4e journée, prévue aujourd'hui, avec des objectifs bien distincts.



**S**olide Leader de son groupe, l'USM Alger (9 points) se rendra à Bamako pour affronter le Djoliba AC, avec l'ambition de poursuivre son parcours sans faute. Les "Rouge et Noir", auteurs de trois succès en autant de matchs, abordent ce rendez-vous avec l'intention de s'imposer afin de valider officiellement leur ticket pour les quarts de finale de la compétition.

Ce déplacement intervient toutefois dans un contexte particulier pour le club algérois, qui a connu une semaine mouvementée marquée par le départ de son entraîneur Abdellah Benchikha, dont le contrat a été résilié à l'amiable. L'intérim a été confié à Hadj Adlane, appelé à assurer la continuité et à préserver la dynamique positive de l'équipe dans cette compétition continentale. En face, le Djoliba AC, lanterne rouge du groupe

avec zéro point au compteur, a quasiment compromis ses chances de qualification. Le club malien espère néanmoins réaliser un sursaut d'orgueil devant son public et signer un premier résultat positif.

Dans l'autre rencontre de ce groupe, l'Olympique Safi (2e, 6 pts) recevra San Pedro FC (3e, 3 pts), dans un match décisif pour les Ivoiriens, appelés à se racheter après le revers concédé lors de la précédente journée, face à même adversaire (2-1). De son côté, le CR Belouizdad aura une mission plus délicate en croisant le fer avec les Sud-Africains de Stellenbosch à Cape Town. Battus lors de la précédente journée au stade Nelson-Mandela de Baraki (2-0), les Sud-Africains tenteront de prendre leur revanche à domicile et relancer leurs chances de qualification.

Le club de Laâquiba, dirigé par l'Allemand Sead Ramovic, est ainsi appelé à bien négocier ce déplacement et à éviter une défaite qui serait lourde de conséquences dans la course à la qualification, d'autant que les coéquipiers du capitaine Abderaouf Benguit enchaîneront ensuite avec un autre déplacement périlleux en Tanzanie face à Singida Black Stars.

Malgré la difficulté de la tâche, le Chabab dispose des moyens nécessaires pour revenir avec un résultat positif, voire le gain du match, à condition de rester concentré et solide dans tous les compartiments du jeu. Dans l'autre rencontre du groupe C, les Congolais d'Otoho d'Oyo (4e, 3 pts), n'aura plus le droit à l'erreur à domicile face aux Tanzaniens de Singida Black Stars (3e, 4 pts).

R.S

### USM ALGER (LIGUE 1 MOBILIS)

## Le contrat de l'attaquant Bousseliou résilié à l'amiable

**L**'USM Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi avoir procédé à une résiliation à l'amiable du contrat qui le liait à son désormais ex-attaquant, Khaled Bousseliou, dont le rendement avait considérablement baissé au cours des deux dernières saisons.

Durant les deux dernières saisons, Bousseliou avait perdu son statut de titulaire avec pratiquement l'ensemble des entraîneurs qui se sont succédés à la barre technique des Rouge et Noir au cours de

ladite période. La décision a été prise jeudi soir, lors d'une réunion avec le Directeur administratif du club et après laquelle les deux parties sont parvenues à un terrain d'entente pour se séparer à l'amiable.

A son arrivée à l'USMA, il y a trois ans et demi, Bousseliou était titulaire indiscutable et avait énormément contribué au gain de trois titres majeurs: une Coupe d'Algérie, une Coupe de la Confédération africaine et une Supercoupe d'Afrique.

Mais son rendement a commencé à bais-

ser progressivement au cours des mois qui ont suivi, perdant peu à peu son statut de titulaire, jusqu'à ne plus entrer dans les choix techniques de ses entraîneurs.

La Direction du club a considéré qu'une séparation à l'amiable serait favorable aux deux parties: l'USMA récupérerait une précieuse licence, qui lui permettra d'engager un autre joueur, alors que Bousseliou pourra rejoindre un autre club, où il aura plus de temps de jeu. Un accord qui a fini par être acté jeudi soir.

R.S

### FOOT / LIGUE 1 MOBILIS - CS CONSTANTINE

## Le contrat d'Achraf Boudrama résilié à l'amiable

**L**e CS Constantine, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi une résiliation à l'amiable du contrat qui le liait à son désormais ex-défenseur central, Achraf Boudrama (29 ans).

"La Direction du CS Constantine remercie Achraf Boudrama pour tout ce qu'il a apporté pendant son passage au club, en lui

souhaitant bonne chance pour la suite de sa carrière" a publié le vieux club de l'Est dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Une séparation qui s'explique par l'arrivée d'un nouveau libéro, en la personne d'Ahmed Aït-Abdesslem (28 ans), en provenance du club qatari d'Al-Muaiter SC, et au sein duquel il avait fait 10

apparitions l'an dernier. Les Sanafir font partie des clubs les plus actifs pendant ce mercato d'hiver, car ayant engagé d'autres joueurs de valeur, notamment : Aziz Lahmeri, en provenance de JS Kabylie, et Ghilas Guenaoui, arrivé en prêt de l'USM Alger. Qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, à domicile aux dépens de l'ES Sétif (2-1, après

prolongations), le CSC rencontrera le 3 mars la JSM Béjaïa (inter-régions) à 22h00. En Championnat, le CSC occupe la 5e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, en compagnie du MC Oran, de la JS Kabylie, du MB Rouïssat, et de l'Olympique Akbou, avec 23 points pour chaque club.

(APS)

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (OLYMPIQUE AKBOU)

## Guerbi entraîneur par intérim jusqu'à la fin de la saison

**L**'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé ce vendredi la nomination du technicien Kamel Guerbi, en tant qu'entraîneur par intérim, jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. "Une nomination qui s'inscrit dans une volonté de maintenir la dynamique du groupe et de préparer les prochaines échéances dans les meilleures conditions", précise la même source.

L'arrivée de Kamel Guerbi intervient cinq jours après le limogeage de l'entraîneur Lotfi Amrouche, en raison d'une "régression dans les résultats techniques" au cours des dernières semaines.

Guerbi aura la mission de redresser la barre et stopper l'hémorragie, puisque l'équipe reste sur une mauvaise série de cinq matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.

Après 16 matchs joués en championnat, l'O.Akbou occupe la 5e place au tableau, en compagnie du MC Oran, du CS Constantine, de la JS Kabylie, et du MB Rouïssat avec 23 points chacun.

R.S

### HAND/ CAN2026 (FINALE)

## L'Egypte bat la Tunisie (37-24) et s'adjuge son 10e titre continental

**L**a sélection égyptienne de handball (messieurs) s'est adjugée son 10e titre continental dont le 4e consécutif, en dominant son homologue de Tunisie par (37-24), mi-temps (17-10), en finale de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations 2026 disputée hier samedi à Kigali (Rwanda).

Le sept algérien, mené par Mohamed Imad (6 buts), a rejoint au palmarès de l'épreuve, la Tunisie, avec 10 titres chacun, suivis par l'Algérie (7 titres) dont le dernier remonte à 2014 à Alger. En match de classement, le Cap-Vert a pris la 3e place en battant l'Algérie (29-23), mi-temps (16-16). En demi-finales, Egyptiens et Tunisiens s'étaient qualifiés pour la finale aux dépens respectivement du Cap-Vert (32-26) et de l'Algérie (33-24).

L'Egypte, la Tunisie, le Cap-Vert, l'Algérie et l'Angola ont décroché également leur qualification pour le Mondial-2027 prévu en Allemagne. Résultats de la journée de Samedi: Match de classement (3e-4e places): Cap-Vert - Algérie 29-23 Finale: Egypte - Tunisie 37-24

L'Algérie s'incline face au Cap-Vert 29-23 et termine à la 4e place

La sélection algérienne de handball (messieurs) a terminé à la quatrième place au classement final du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), après sa défaite face à son homologue du Cap Vert sur le score de 29 à 23 (mi-temps : 16-16), en match de classement pour les 3e et 4e places disputé hier samedi à Kigali (Rwanda).

Pour rappel, le sept algérien, avait été éliminé jeudi en demi-finale par la Tunisie (24-33), alors que le Cap Vert a été sorti par l'Egypte (32-26).

R.S

## **Les États-Unis ordonnent le départ de son personnel diplomatique non essentiel**

Le département d'État américain a annoncé l'évacuation partielle des ambassades d'Irak, de Bahreïn, et du Koweït. Cette décision intervient alors que les négociations sur le nucléaire iranien s'enlissent.

En raison des préoccupations accrues en matière de sécurité au Moyen-Orient, les États-Unis ont ordonné l'évacuation du personnel non essentiel et de leurs familles des ambassades de la région. Cette décision intervient alors que les négociations nucléaires entre les États-Unis et l'Iran semblent dans l'impasse, le président américain Donald Trump ayant déclaré qu'il était "moins confiant" que les deux parties parviendraient à un accord. Le département d'État américain a annoncé mercredi qu'il évacuerait partiellement le personnel de l'ambassade des États-Unis à Bagdad pour "assurer la sécurité des Américains, à la fois dans leur pays et à l'étranger". L'ambassade américaine à Bagdad fonctionne déjà avec des effectifs limités en raison des risques de sécurité.

## NATIONS-UNIES

## **Guterres met en garde contre un "effondrement financier imminent"**

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en garde vendredi contre un "effondrement financier imminent" de l'organisation, dans un courrier aux Etats membres consulté par des médias.

consulté par des médias.  
Il appelle notamment tous les pays à "honorier pleinement et dans les délais leurs obligations de paiement" ou à "revoir en profondeur (les) règles financières" de l'organisation.  
"Des décisions de ne pas honorer des contributions obligatoires

"Des décisions de ne pas honorer des contributions obligatoires financant une part significative du budget ordinaire approuvée ont désormais été officiellement annoncées", a déclaré le SG de l'ONU.

deploré le SG de l'ONU. Ces trous par rapport au budget voté obligent régulièrement l'organisation à geler des embauches, retarder des paiements ou couper dans ses missions.

ments ou couper dans ses missions. "La trajectoire actuelle n'est pas tenable. Elle expose l'organisation à un risque financier structurel et impose un choix brutal : soit les Etats membres acceptent de revoir en profondeur nos règles financières, soit ils doivent accepter la perspective très réelle d'un effondrement financier", a mis en garde Antonio Guterres.

garde Antonio Guterres.

## VENEZUELA

# La présidente par intérim annonce une amnistie générale



communautés voisines », a-t-elle annoncé.

Mme Rodriguez va également organiser « une grande consultation nationale pour un nouveau sys-

lire pour un nouveau système judiciaire », ONG et opposition accusant l'actuel d'être corrompu et inféodé au pouvoir. Les personnages les plus puissants de l'Etat, le ministre de l'intérieur,

Diosdado Cabello, le président de l'assemblée, Jorge Rodriguez, le ministre de la défense, Vladimir Padrino Lopez, et le procureur général de la République, Tarek William Saab, assistaient à la cérémonie. Sous pression américaine après la capture de Nicolas Maduro, le pouvoir véné-

zuélien a promis le 8 janvier des libérations de prisonniers politiques, mais ces dernières ont lieu au compte-goutte. Les autorités affirment que plus de 800 prisonniers politiques – jamais mentionnés en tant que tels – ont été libérés, et que ces libérations ont commencé « avant dé-

cembre » et la capture de M. Maduro. L'ONG spécialisée Foro Penal conteste ce chiffre, et ne recense depuis décembre que 383 libérations, et 266 depuis le 8 janvier. Au Venezuela, il y a encore au moins 711 prisonniers politiques, dont 65 étrangers, selon cette ONG.

## ÉTATS-UNIS

# Des milliers de manifestants à Minneapolis contre la police de l'immigration



Des milliers de manifestants sont descendus dans la rue à Minneapolis vendredi pour dénoncer les coups de filet de la police de l'immigration et la politique de l'administration Trump, qui poursuit un ancien présentateur de CNN pour sa couverture des événements.

L'émotion née de la mort de deux manifestants américains abattus par des agents fédéraux en janvier ne retombe pas aux États-Unis, où la ville du Midwest est devenue l'épi-

du Midwest est devenu le centre de la contestation. L'un d'eux, Alex Patti, tué de dix coups de feu par des

agents de la police aux frontières (CPB) le 24 janvier, a été qualifié vendredi d'« agitateur » par Donald Trump, qui ne cesse de souffler le chaud et le froid sur le mouvement de contestation.

contestation. Malgré un déploiement important de policiers masqués censés incarner ce tour répressif, des milliers de manifestants ont battu le pavé vendredi par un froid mordant (-17 °C) sous des pancartes hostiles autant à Donald Trump qu'à sa police fédérale de l'immigration, l'ICE, qui cristallise les tensions.

« Je vis ici [...] et je ne pense pas que notre gouvernement devrait nous terroriser comme ça », a expliqué à l'AFP Sushma Santhana, une ingénierie de 24 ans.  
« On essaie de les faire partir

« On essaie de les faire partir d'ici », a abondé Connie, une autre manifestante, en évoquant les agents d'ICE. Deux journalistes américains ont été arrêtés en lien avec les récentes manifestations, a indiqué la procureure générale Pam Bondi, qui s'est félicitée sur X d'avoir dirigé elle-même l'interpellation d'un ex-présentateur de CNN, Don Lemon.

## AGRESSIONS CONTRE GHAZA

# Au moins 11 martyrs dans des frappes sionistes

*Au moins 11 Palestiniens sont tombés en martyrs et 20 autres ont été blessés, samedi, dans des frappes aériennes de l'armée d'occupation sionistes sur la bande de Ghaza, ont rapporté hier samedi des médias. "Onze personnes sont tombées en martyrs et 20 autres ont été blessées à la suite de frappes menées par l'occupation visant des civils dans une tente et un appartement", ont indiqué les médias, citant des sources sanitaires palestiniennes.*



L'entité sioniste "poursuit ses graves violations de l'accord de cessez-le-feu dans un contexte de grave pénurie de fournitures médicales, de médicaments et d'équipements médicaux", a-t-on ajouté. Les blessés ont été admis à l'hôpital de la ville de Ghaza, dans le nord du territoire, ainsi qu'à Khan Younes, dans le sud. Dans un communiqué, le bureau de presse à Ghaza a précisé que la frappe contre une tente abritant des déplacés avait tué sept membres d'une même famille, dont un enfant et une personne âgée. La quasi-totalité des habitants de la bande de Ghaza ont été déplacés au moins une fois pendant les plus de deux ans d'agression génocidaire sioniste contre l'enclave, et des centaines de milliers de personnes vivent encore sous des tentes ou dans des abris de fortune. Selon les autorités locales, 509 personnes sont tombées en martyrs dans des tirs ou des bombardements sionistes depuis le début du cessez-le-feu, entré en vigueur le 10 octobre dernier.

## SOUDAN DU SUD

## L'aide humanitaire menacée par l'escalade de la violence dans l'Est

L'escalade de la violence dans l'Etat de Jonglei, au Soudan du Sud, fait planer la menace d'une catastrophe humanitaire majeure, a mis en garde le Programme alimentaire mondial (PAM), exhortant les belligérants à cesser les hostilités et à garantir un accès humanitaire sécurisé. "Cette escalade militaire n'aurait pas pu survenir à un pire moment", a déclaré vendredi le représentant par intérim du PAM au Soudan du Sud, Adham Effendi, déplorant

que "la fenêtre d'opportunité pour venir en aide aux plus vulnérables se referme rapidement". Selon le PAM, le risque d'embrasement du conflit pourrait contraindre une partie significative des deux millions d'habitants de l'Etat à fuir pour survivre. Près de 60 % de la population serait déjà exposée à une insécurité alimentaire critique à l'approche de la prochaine saison de soudure, période où les réserves des ménages s'épuisent avant les nouvelles récoltes et où la

faim atteint son paroxysme. Depuis mars 2025, l'armée sud-soudanaise, fidèle au président Salva Kiir, mène une offensive d'envergure contre les forces du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition, dirigées par son rival Riek Machar. Pour Anita Kiki Gbeho, représentante spéciale adjointe de l'ONU au Soudan du Sud, le Jonglei est devenu un épicentre du conflit, où s'affrontent directement les principales parties si-

biens commerciaux sans restrictions, et même de l'élargir".

Le responsable a rappelé que "depuis octobre dernier, les Nations unies et leurs partenaires ont distribué des dizaines de milliers de tentes et fourni un abri à plus d'un demi-million de personnes, mais ces tentes offrent une protection limitée, en particulier durant la saison hivernale".

Par ailleurs, évoquant la situation en Cisjordanie occupée, il a appelé à la levée des restrictions imposées par l'occupation sioniste aux équipes de secours, y compris l'interdiction visant l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et les organisations humanitaires internationales.

Il a également insisté sur "la nécessité de permettre à l'ensemble des partenaires humanitaires des Nations unies d'introduire les matériaux et l'aide nécessaires et d'opérer sans entrave dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est".

R.I

## EXCLUANT DE NÉGOCIER SUR SON PROGRAMME BALISTIQUE

## Téhéran est prêt à discuter avec Washington

Téhéran ouvert au dialogue avec Washington, mais ferme sur son programme balistique. L'Iran se dit disposé à renouer le dialogue avec les États-Unis, tout en excluant toute négociation concernant ses capacités de défense et son programme balistique. Une position qui intervient alors que les Gardiens de la révolution s'apprêtent à mener des manœuvres navales dans le Golfe persique. Vendredi, le président américain Donald Trump a estimé que Téhéran souhaitait "parvenir à un accord" avec Washington.

Le ministre iranien des Affaires étrangères a toutefois réaffirmé que le programme balistique du pays n'était pas négociable. Il a souligné que tant que l'Iran ferait face à des menaces et à des pressions, les conditions ne seraient pas réunies pour des discussions sur le dossier nucléaire. Abbas Araghchi a également averti, samedi matin, que toute attaque contre l'Iran entraînerait une riposte immédiate et déterminée.

Parallèlement, les Gardiens de la révolution ont annoncé le lancement, à partir d'aujourd'hui, d'exercices militaires dans le détroit d'Ormuz. Le commandement militaire américain pour la région a appelé l'armée iranienne d'élite à maintenir ses distances avec les navires de guerre américains et à ne pas entraver la circulation maritime.

## MESURES DE REPRÉSAILLES APRÈS LA DÉCISION DE L'UNION EUROPÉENNE

En réaction à l'inscription des Gardiens de la révolution sur la liste européenne des organisations terroristes, l'Iran a annoncé qu'il considérerait désormais les forces armées des vingt-sept États membres de l'Union européenne comme des entités terroristes.

Les médias iraniens ont également évoqué d'autres mesures de représailles possibles, telles que l'expulsion collective des attachés militaires européens en poste à Téhéran ou le transfert de la sécurité des ambassades européennes aux Gardiens de la révolution, une mission actuellement assurée par la police.

Malgré ces tensions, le chef de la diplomatie iranienne a assuré vendredi que son pays restait « prêt à reprendre les négociations », sans préciser les thèmes susceptibles d'être abordés. Si Washington justifie le renforcement de sa présence militaire dans la région par la répression des manifestations en Iran, le discours américain semble récemment s'être recentré sur la question nucléaire.

## LE DOSSIER NUCLÉAIRE AU COEUR D'ÉVENTUELLES DISCUSSIONS

Les négociations souhaitées par Washington viseraient à empêcher l'Iran d'accéder à l'arme nucléaire. Les États-Unis exigent notamment l'arrêt de l'enrichissement de l'uranium et l'abandon des stocks de matière nucléaire enrichie. L'administration Trump a récemment durci sa position en affirmant qu'un éventuel accord devrait également inclure le programme de missiles iraniens ainsi que le soutien de Téhéran à des groupes armés régionaux alliés, comme le Hezbollah libanais ou les milices chiites irakiennes.

En déplacement à Istanbul vendredi, Abbas Araghchi a esquissé une réponse à ces exigences en excluant catégoriquement toute discussion sur les capacités balistiques de l'Iran, tout en n'écartant pas l'hypothèse d'un dialogue plus large. Celui-ci, s'il devait avoir lieu, se déroulerait toutefois sous la menace persistante d'une intervention militaire américaine.

R.I/Agences

L'OPÉRA D'ALGER

## La troupe de Ganzhou galvanise le public

Dans le cadre des festivités de la Fête du Printemps chinois, l'une des fêtes traditionnelles les plus anciennes et les plus importantes dans le pays, l'Opéra d'Alger a accueilli, jeudi, un spectacle musical et artistique d'exception.

Le spectacle s'est déroulé en présence d'un large public de tous âges, qui a pu apprécier, pendant près de deux heures, des pièces musicales traditionnelles et des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire chinois, exécutés par la troupe de Ganzhou. Le spectacle a été marqué par des pièces musicales traditionnelles interprétées à l'aide d'instruments chinois ancestraux, ainsi que des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire, reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel chinois.

La Fête du printemps chinois, également connue sous le nom de Nouvel An chinois, est l'une des fêtes traditionnelles les plus anciennes et les plus importantes en Chine. Elle symbolise le renouveau, les nouveaux départs, le rassemblement familial et la diffusion des valeurs d'optimisme et de paix.

Cette célébration est étroitement liée à des rituels artistiques et culturels transmis de génération en génération, notamment la

musique et les danses populaires,



qui constituent un moyen d'expression de l'identité culturelle chinoise.

L'organisation de ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Algérie

et la République populaire de Chine, en coordination entre l'Opéra d'Alger et l'ambassade de Chine en Algérie, selon les organisateurs.

R.C

## La composition et le fonctionnement de la Commission spécialisée de l'aide aux arts et aux lettres fixés par décret exécutif

Le décret exécutif no 26-73, fixant la composition et le fonctionnement de la Commission spécialisée de l'aide aux arts et aux lettres, ainsi que les conditions et les modalités de son attribution, a été publié au Journal officiel (No 06). Composé de six chapitres et de 32 articles, ce décret exécutif établit le cadre juridique général de l'aide publique aux arts et aux lettres en Algérie et organise les modalités de soutien aux activités artistiques et littéraires à travers un dispositif institutionnel placé sous l'autorité du ministère de la Culture et des Arts. Le décret stipule que l'aide est destinée aux personnes physiques de

nationalité algérienne ainsi qu'aux personnes morales de droit algérien actives dans les domaines des arts et des lettres. Cette aide s'inscrit dans les programmes du ministère et couvre la création artistique qui inclut notamment, le théâtre, la musique, la danse, les arts visuels, les spectacles, les expositions, les événements culturels, la recherche artistique, les ateliers et résidences, ainsi que la promotion des œuvres algériennes à l'étranger. La création littéraire, deuxième axe principal couvert par cette aide, concerne, elle, l'écriture, l'édition, l'impression, la traduction, l'achat de droits, les publications périodiques

et la bande dessinée, ainsi que la participation aux salons du livre et l'organisation d'activités littéraires. La gestion de l'aide est confiée à une commission spécialisée de 13 membres: neuf experts des arts et des lettres, trois représentants du ministère et le directeur du Centre national du livre (CNL), nommés pour un mandat d'une année renouvelable une seule fois et se devant de, justifier d'une expérience avérée, jouer de leurs droits civils et respecter les principes d'indépendance, de neutralité, de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêts. Le décret exécutif précise que la commission

fonctionne selon un règlement intérieur approuvé par la ministre de la Culture et des Arts. Le décret indique que l'aide est réservée à des projets nouveaux, précisant que les candidats ayant déjà bénéficié d'un soutien public sans réaliser leur projet en seront exclus et que l'attribution de cette aide donne lieu à une convention fixant les engagements, les modalités de versement, de suivi, de contrôle et les délais d'exécution, ajoutant que les fonds, inaccessibles, seront versés sur un compte spécial au nom du bénéficiaire.

R.C

## Théâtre régional de Constantine : atelier de formation en arts dramatiques

Le Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine a lancé un atelier de formation en arts dramatiques couvrant plusieurs spécialités et s'étalant jusqu'au mois d'août prochain.

L'atelier sera encadré par une élite d'enseignants et de spécialistes et inclura des sujets relatifs à l'histoire du théâtre, la mise en scène, la scénographie, la chorégraphie, la critique, l'interprétation théâtrale, l'écriture dramatique ainsi que la musique.

Ce programme de formation vise à perfectionner les compétences des participants et à développer leurs capacités artistiques et intellectuelles à travers un accompagnement académique et pratique, permettant de découvrir de jeunes talents et de former une nouvelle génération de praticiens du théâtre qualifiés.

L'atelier s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de la Culture et des Arts visant à promouvoir l'action théâtrale et à renforcer la formation continue, contribuant ainsi à relancer la dynamique culturelle et à soutenir la créativité artistique.

R.C

## Le Prix Ali-Mâachi 2026 pour les jeunes créateurs : Ouverture des candidatures

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures pour l'édition 2026 du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Mâachi.

Les candidats âgés de moins de 35 ans au 1er janvier en cours souhaitant participer à ce concours annuel, sont invités à déposer leurs dossiers de candidature, entre le 1er février et le 15 mars, au niveau des directions de la culture et des arts des wilayas ou via la plateforme numérique du ministère de la Culture et des Arts, à l'adresse suivante : <https://e-service.dz/prix-ali-mâachi>.

Le Prix Ali-Mâachi récompense les œuvres littéraires (roman, poésie et œuvre écrite de théâtre) et les œuvres artistiques (œuvres musicales, arts lyriques et chorégraphiques, arts cinématographiques et audiovisuels, œuvre dramatique -théâtre- et arts plastiques).

Le dossier de candidature à ce concours, ouvert aux jeunes créateurs âgés de 18 à 35 ans, comprend une demande manuscrite de participation, une déclaration sur l'honneur attestant de la propriété de l'œuvre, un CV accompagné d'un exposé des œuvres du candidat, et un exemplaire de l'œuvre présentée pour le concours accompagnée d'une fiche technique.

Créé en 2006 en vertu d'un décret présidentiel, le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Mâachi est destiné aux jeunes créateurs de moins de 35 ans. Il est décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline, et ce, le 8 juin de chaque année, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

R.C

## "Fast and Furious 11" : Vin Diesel confirme le titre et la date de sortie

Universal Pictures fixe enfin le calendrier pour le onzième volet de sa franchise d'action. Le studio sortira ce nouveau long-métrage le 17 mars 2028 aux Etats-Unis. Vin Diesel confirme lui-même cette information par le biais de ses réseaux sociaux.

L'interprète de Dominic Toretto révèle également le nom officiel de cette production : Fast Forever. Pour accompagner cette annonce, la star partage une photographie en compagnie de Paul Walker. Il ajoute ce message pour ses fans : "Personne n'a dit que la route serait facile... mais elle est à nous. Une route qui nous a définis et qui est devenue notre héritage... Et un héritage... dure pour toujours. 17 mars 2028 ! FAST FOREVER. »

Malgré l'absence de détails précis sur l'intrigue, le public retrouvera probablement la distribution habituelle autour de la famille Toretto. Pour rappel, le volet précédent mobilisait des acteurs célèbres comme Michelle Rodriguez, Tyrese Gibson, Ludacris, John Cena, Nathalie Emmanuel, Jordana Brewster, Sung Kang, Jason Statham, Jason Momoa, Charlize Theron, Gal Gadot et Dwayne Johnson.

Si Fast Forever doit conclure l'arc principale, Universal Pictures devrait encore exploiter la franchise à l'avenir. La fin annoncée de l'histoire autour de Dominic Toretto (Vin Diesel) ne signifie pas l'arrêt définitif de cet univers cinématographique. Le studio possède la possibilité de poursuivre avec des films dérivés axés sur des personnages secondaires. Une aventure distincte pourrait réunir Roman Pearce, Tej Parker et Megan Ramsey.

R.C

**TF1** Lucy

21h10



Dans les ruelles de Taipei, Lucy, une jeune Américaine expatriée, se retrouve piégée dans un cauchemar bien plus grand qu'elle.

**arte** Aviator

20h55



THE

Dans l'Amérique des années 1920, où le rêve hollywoodien et l'âge d'or de l'aviation s'entremêlent, Howard Hughes incarne déjà l'audace et l'excès.

**tmc**

Esprits criminels

21h15



L'agent Aaron Hotchner subit les conséquences d'une explosion de voiture piégée, laissant l'équipe dans un état de choc et de désorganisation.

**C STAR** S.W.A.T.

21h09



Alors qu'il est en phase terminale, le détenu Joey Baratta s'évade d'un hôpital avec l'aide d'un complice, animé par une rage de régler des comptes avant de mourir.

Quotidien National d'Information

Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général  
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**

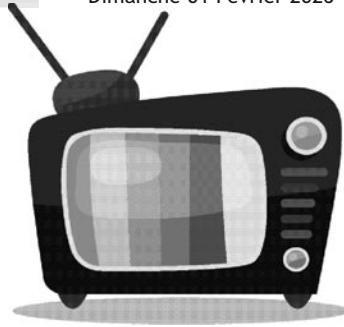
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis  
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une quelconque réclamation

# VISION



**france 3** Meurtres en eaux troubles

21h10



Alors que Mara Eisler faisait son footing sur les rives du lac de Constance, elle trouve au pied d'un arbre à souhaits le corps sans vie d'une jeune femme qui a vraisemblablement été victime d'un meurtre.

**Un record : Robbie Williams dépasse les Beatles dans les charts britannique**



Le chanteur pop britannique Robbie Williams est devenu l'artiste au plus grand nombre d'albums classés à la première place des charts au Royaume-Uni, devant les légendaires Beatles, grâce au succès de son dernier opus, «Britpop». Depuis le succès de son premier album solo, «Life Thru a Lens», sorti en 1997, Robbie Williams a placé seize albums en tête des ventes et vendu environ 20 millions d'albums au Royaume-Uni.

Le dernier en date, «Britpop», est sorti le 16 janvier dernier, et Robbie Williams l'a décrit comme «l'album qu'[il] avait voulu écrire et sortir après avoir quitté Take That en 1995».

Il s'agit du premier album studio dévoilé depuis 2019 par le chanteur aux mélodies accrocheuses, alternant hymnes pop-rock énergiques et ballades romantiques.

Parmi les seize disques qu'il a placés en tête des charts, trois sont des compilations, et l'un, «Better Man», sorti en 2025, est la bande originale du film du même titre inspiré de la vie du chanteur qui y était incarné par un chimpanzé.

Un seul de ses albums studio n'a pas atteint la place de numéro 1 : «Reality Killed the Video Star», sorti en 2009, qui avait atteint la 2e place.

En trente-cinq ans de carrière, Robbie Williams a vendu plus de 80 millions d'albums au total dans le monde.

**RMC LIFE**

21h10

Les petits meurtres d'Agatha Christie



Le commissaire Larosière se réveille dans un état d'amnésie, découvrant avec horreur le corps sans vie de Valentine.

**6ter**

La Grande Muraille

21h10



William Garin, mercenaire européen avide et sans scrupules, se retrouve prisonnier dans ses entrailles après une expédition ratée.

**Siège social**

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

**Siège de la rédaction**

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

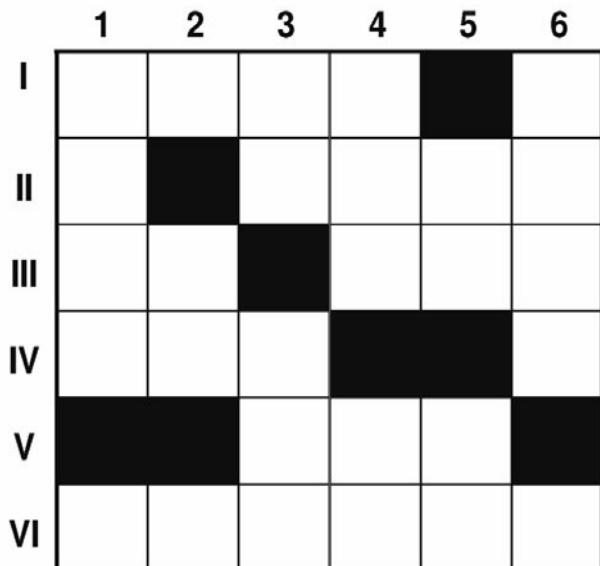
**Tél/Fax : 023 46 32 76**

Email: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

Nombres croisés



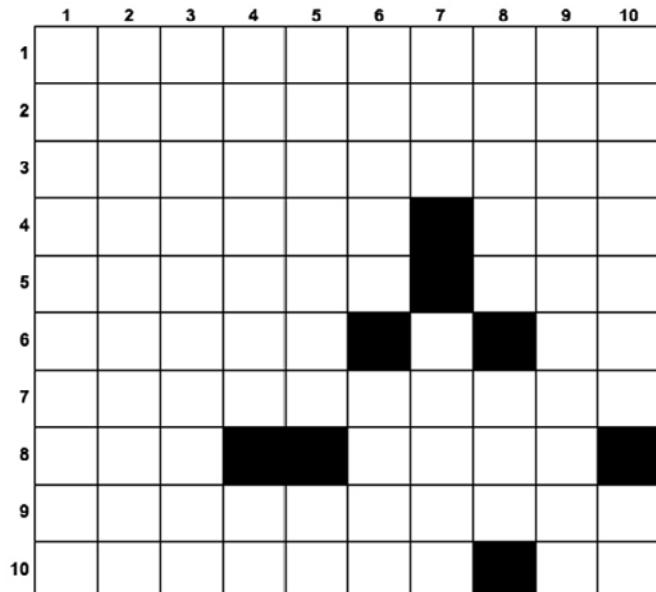
**HORIZONTALEMENT**

- I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

**VERTICALEMENT**

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113



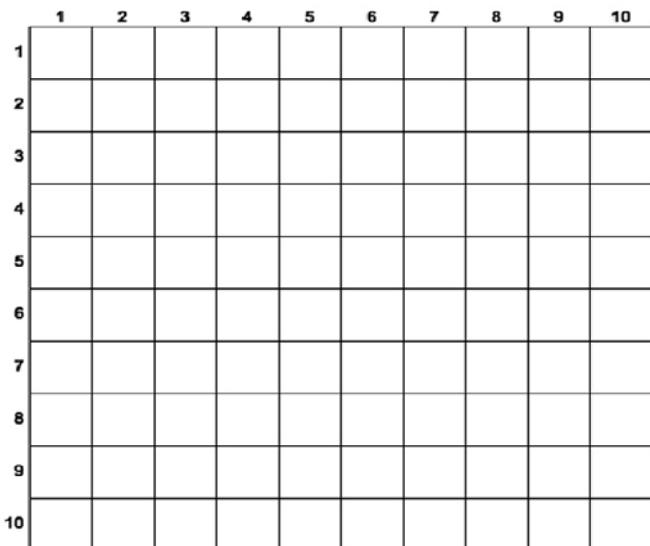
**Horizontalement**

- 1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abissaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

**Verticalement**

- 1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérénice.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113



**Horizontalement**

- 1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au cœur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

**Verticalement**

- 1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochète.10 Apiacées.- Conjonction.

## Campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation, en prévision du mois de Ramadhan. Organisée sous les slogans "La disponibilité des produits est garantie... la rationalisation de la consommation est votre choix" et "Le Ramadhan est un mois sacré, n'en faites pas une course au gaspillage", cette campagne prévoit un programme de sensibilisation complet, avec des spots médiatiques, des publications et des activités sur le terrain, et ce en coordination avec les différents acteurs, a ajouté la même source.

### TIPASA

#### Arrestation d'un dangereux criminel recherché pour sept affaires

Un dangereux criminel recherché par la justice pour sept affaires, a été arrêté samedi à Ahmer El Ain (Tipasa), par les services de la police judiciaire, a indiqué un communiqué de la sûreté du wilaya. Selon le communiqué, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Ahmer El

Aïn (Tipasa) est parvenue, sur la base d'informations obtenues à l'issue d'enquêtes de terrain, à arrêter un dangereux criminel faisant l'objet de sept mandats d'arrêt pour des affaires graves.

Il s'agit notamment d'affaires liées au "trafic d'êtres humains", "trafic de stupéfiants", "coups et blessures volontaires avec usage d'arme blanche", ainsi qu'à l'appartenance à un groupe criminel et au port d'une arme à feu sans autorisation", a précisé la même source. Après de larges investigations, les éléments de la BMPJ ont réussi à localiser le suspect, avant son arrestation, puis sa présentation devant les instances judiciaires compétentes, selon le même communiqué.

### INTEMPIERIES

#### 530 interventions enregistrées depuis le 27 janvier en cours

Un total de 530 interventions liées aux dernières intempéries, marquées par des vents violents, ont été enregistrées à travers plusieurs wilayas du pays depuis le 27 janvier de l'année en cours, a indiqué, vendredi, un bilan de la Protection civile. Depuis le début des intempéries, marquées par de fortes rafales de vents enregistrées à travers 34 wilayas, les unités de la Protection civile, restées mobilisées depuis le 27 de ce mois, ont effectué un total de 530 interventions liées aux chutes d'arbres (316), de câbles et poteaux électriques (107), en plus de l'effondrement partiel des murs et des toitures (88), plaques de signalisation et panneaux publicitaires (19), précise la

### EL KHRoub (CONSTANTINE)

#### Saisie d'armes à feu

La brigade mobile de la police judiciaire de la commune d'El Khroub, relevant de la sûreté de la wilaya de Constantine, a procédé au démantèlement d'une bande de quartiers composée de quatre individus et à la saisie de diverses armes à feu, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication et d'information de ce corps de sécurité. Les faits de l'affaire remontent à la détection, par les caméras du centre de surveillance vidéo de la wilaya, d'une rixe opposant plusieurs personnes dans l'un des quartiers de la ville d'El Khroub, a précisé la même source. Suite à cela, une coordination immédiate a été établie avec les unités opérationnelles déployées sur le terrain, lesquelles se sont rendues sur les lieux et ont procédé à l'interpellation de l'un des protagonistes de la rixe, avec la saisie d'une arme à feu, selon la même source. La poursuite des investigations a permis, par la suite, d'identifier les autres suspects et de les

arrêter successivement, en coordination avec le parquet territorialement compétent, a précisé le communiqué. L'opération a conduit à la saisie d'une arme à feu de "cinquième catégorie", à savoir un fusil à pompe, de cinq cartouches de calibre 16mm, ainsi que d'une arme à feu de fabrication artisanale, approvisionnée d'une cartouche de calibre 16mm, en plus d'un masque noir utilisé pour dissimuler l'identité lors de la commission de l'infraction. A l'issue de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le parquet local près le tribunal d'El Khroub, conformément à un dossier de procédures pénales relatif aux chefs d'inculpation de "port d'armes et de munitions de cinquième catégorie sans autorisation délivrée par les autorités légalement habilitées" et de "constitution d'une bande de quartiers en vue de créer un climat d'insécurité au sein des zones résidentielles", selon la même source.

### PORT DE BÉJAÏA

#### Mise en échec d'une tentative de contrebande de 4,4 kg de drogues dure

Les agents de l'inspection principale du contrôle des voyageurs au port de Béjaïa ont déjoué une tentative de contrebande de 4,4 kg de drogues dures, a indiqué, vendredi, la direction régionale des douanes de Sétif. Il est précisé, dans le document publié par ce corps constitué, que l'opération a été "traitée en coordination avec des membres de l'Armée nationale populaire de la 5ème région militaire, lors du contrôle douanier d'un navire étranger en provenance du port de (Sète), en France. Le contrôle douanier a donné lieu à la découverte et à la saisie de la quantité

mentionnée de drogues dures, dissimulées dans un autocuiseur électrique parmi les bagages d'un passager arrivé avec son véhicule de type utilitaire. Le véhicule en question a été saisi, en même temps que la marchandise prohibée, ajoute le communiqué, soulignant que cette action "illustre la vigilance et l'efficacité de la coordination opérationnelle entre les différents services de sécurité qui restent mobilisés pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la contrebande et la criminalité transfrontalière organisée afin de protéger la sécurité et la santé publiques".

# LA NATION

Dimanche 01 Février 2026

### HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:28	13:00	15:49	18:03	19:32

### Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

pérature est également inférieure de 1,5 C à la moyenne de saison, qui s'élève pour janvier à -6,2 C, selon cette institution. La quantité de chutes de neige "anormalement élevée" est le résultat "du passage sur la région de Moscou de cyclones profonds et étendus avec un front atmosphérique intensifié", a expliqué l'Université d'Etat de Moscou dans son communiqué. Il faut remonter à 1823 pour trouver une telle intensité de chutes de neige sur la capitale russe, avec des précipitations de 122 mm à l'époque, ajoute l'université, tout en avertissant que "les observations effectuées dans un passé aussi lointain peuvent ne pas être tout à fait fiables". Le deuxième record a été enregistré en janvier 2004 avec 88,9 mm de précipitations.

### RUSSIE

#### Moscou connaît les pires chutes de neige en deux siècles

Moscou a été ensevelie en janvier par les pires chutes de neige en deux siècles, ont annoncé jeudi les météorologues de l'Université d'Etat de la capitale de la Fédération de Russie. Au 29 janvier, Moscou a connu des chutes de neige correspondant à des précipitations de 92 mm, soit "la valeur la plus élevée des 203 dernières années", relève l'université sur le réseau social VK. La tem-

### OUARGLA

#### Engouement croissant des jeunes pour les sports équestres

Les sports équestres suscitent, ces dernières années à Ouarqla, un engouement croissant des jeunes, conscients de l'importance de ce type d'activités, aux dimensions socioculturelles, dans le développement des capacités physiques et psychologiques de l'individu.

Le club équestre amateur "Sidi El-Hadj Bouhafs", sis au quartier Ifri à Ouarqla, n'a cessé d'accueillir, depuis son ouverture en 2021, des adhérents, des deux sexes, cherchant à s'initier, à raison de deux séances par semaine et sous l'encadrement nécessaire, à l'équitation et à développer leurs performances dans cette pratique sportive, alliant apprentissage et plaisir, a indiqué le président du club, Hadj Abdallah Khemis. Fort de plus de cinquante adhérents, le club, qui s'est imposé avec moult participations à des compétitions nationales, en signant des résultats "encourageants", ambitionne de promouvoir les sports équestres, au grand bonheur des enfants et des jeunes, pour leur épanouissement et le développement de leurs aptitudes physiques et psychologiques. Les responsables du club s'emploient aussi, par ces activités équestres, à ancrer des valeurs morales et sociales et préserver le patrimoine culturel véhiculé par



ce sport ancien, en tant que partie intégrante de l'identité nationale.

Dans ce cadre, un encadrant du club, Mohamed Riyad Daddi, a indiqué que l'équitation constitue, outre une activité sportive, une véritable école de consécration des valeurs d'assiduité, d'engagement et de respect, du renforcement de la confiance en soi et de la maîtrise des émotions, tout en offrant un milieu sain et sûr pour s'exprimer et tisser des liens sociaux basés sur le respect et l'entraide. Des parents accompagnent souvent leurs enfants aux entraînements d'équitation qui constituent, estiment-ils, un sport "complet", tout comme la natation, aux effets positifs sur le moral et le comportement de leur progéniture.

Les adhérents et leurs parents s'accordent à qualifier l'équitation, outre le fait d'être un loisir de véritable école de formation de générations à la discipline et à la responsabilité, soulignant le nécessaire soutien des clubs pour accueillir et former de plus en plus de jeunes et permettre l'émergence de talentueux cavaliers en mesure de s'imposer dans les manifestations nationales et internationales.

La wilaya d'Ouarqla vient d'enregistrer, depuis une semaine, la création d'un nouveau club agréé de formation équestre baptisé "Enfants et amis du défunt Mustapha Bedjabbar", constituant un plus à la consolidation des sports équestres modernes dans la région.

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

#### Au moins 227 morts dans l'effondrement d'une mine

Au moins 227 personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement d'une mine située près de la ville de Rubaya, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté, hier, des médias. L'incident s'est produit sur deux jours, mercredi et jeudi, dans cette zone minière réputée

pour ses minéraux stratégiques. Les victimes, en majorité des creuseurs artisanaux, ont été ensevelies lors de l'effondrement de plusieurs galeries, a-t-on indiqué. La mine exploite de la colombo-tantalite (coltan). Ce minéral est très demandé sur le marché mondial, étant largement utilisé dans la fabrication

de batteries pour véhicules électriques et de téléphones portables. La mine est située dans une zone contrôlée par les rebelles du groupe Mouvement du 23 mars (M23). En 2014, le groupe M23 a pris le contrôle de la majorité des mines de colombo-tantalite dans cette partie de la RDC.